

BATISSONS BIEN

Maintenant qu'un semblant de paix est rétablie, que les relations entre les différents pays du globe font mine de retourner à la normale, il y a quelque reprise de l'immigration vers les pays nouveaux d'Amérique. C'est ainsi, par exemple, qu'au cours du semestre clos le 30 septembre dernier, il est entré au Canada près de 69,000 personnes, selon les statistiques du ministère de l'Intérieur (voir une dépêche d'Ottawa aux journaux du 24 novembre). Il est vrai que, de ce nombre, plus de 33,500 sont venues des Iles Britanniques et que, là-dessus, il y avait au delà de 25,000 femmes et enfants de soldats canadiens démobilisés depuis l'armistice. Néanmoins, il y a un courant d'immigration, faible, si l'on veut, mais à surveiller dès la première heure.

La même dépêche porte que les inspecteurs du service d'immigration au Canada ont refusé l'entrée du pays, pendant la même période à près de 13,000 hommes, pour différentes raisons; la plus importante, c'est qu'un grand nombre ne venaient pas directement, comme veut la loi, de leur pays d'origine. Pour le reste, 134 seulement ont été déportés par suite de leur mauvais état de santé ou de leur casier judiciaire.

Ainsi, le Canada se trouve, un an à peine après la guerre, en train de remettre en marche le crible qui doit faire parmi les immigrants une sélection sévère. Si l'on en croit certains renseignements, elle ne l'est pas encore assez; et l'on aurait eu, dans certains ports de mer, pendant la saison de navigation close ces semaines-ci, des ordres de laisser entrer, sans leur faire subir d'examen physique et mental sérieux, telle catégorie d'immigrants privilégiés. L'expérience du passé devrait pourtant nous rendre prudents là-dessus. Car, avant la guerre, — tous ceux qui s'intéressent à l'immigration le reconnaissent maintenant, s'ils avaient les yeux fermés là-dessus, jadis, — nous avons accueilli ici des immigrants en trop grande quantité pour pouvoir les choisir sagement. Aussi la criminalité, les maladies chroniques de tout genre et le vice ont-ils fait plus de victimes chez ces nouveaux venus que dans n'importe quelle autre catégorie d'habitants du pays, surtout depuis une décade.

Il n'empêche pas, cependant, à l'heure présente, que l'on agite, en maints milieux, la question d'importer ici au plus tôt et dans des conditions n'offrant aucune garantie pour l'avenir, des milliers de citoyens du sud-est et du centre de l'Europe. Le *Globe*, il n'y a guère plus d'une semaine, donnait là-dessus des détails intéressants. "On affirme, disait-il, que ceux qui lancent ce projet ou qui s'y sont intéressés n'ont aucunement l'intention de demander du secours à l'Etat pour mener leur plan à bonne fin. Pareil projet peut avoir ses avantages; mais, d'autre part, il est tout hérissé de difficultés, gros de dangers certains pour le pays, et il faudrait l'étudier à fond avant de nous lancer dans pareille entreprise. . . . Ce ne serait pas, de la part des Canadiens, une manifestation d'hostilité à l'endroit des gens qu'on se propose de faire venir ici, que de rechercher, d'abord, quand on leur parle de cette immigration en bloc du centre et du sud-est de l'Europe, les conséquences que cela pourrait avoir sur la sécurité présente et sur les développements futurs du Dominion. Cela est d'autant plus important que, dans le cas dont il s'agit, les nouveaux venus sont en grande majorité des gens qui ne se fixent pas sur la terre, mais vont de préférence s'entasser dans les quartiers déjà congestionnés des villes" (Le *Globe*, 2 décembre 1919).

Le conseil vaut d'être élargi et suivi, d'autant qu'il vient d'un milieu où, de 1900 à 1911, on a favorisé un régime d'immigration imprévoyant, en grande partie responsable, par suite de la laxité des lois et de leur administration pendant cette période, de l'entrée au pays d'éléments plus ou moins contaminés par des doctrines sociales fausses et qui, depuis, ont fait le chemin qu'on sait, dans les milieux ouvriers étrangers et même domestiques.

On parle, par ailleurs, de l'importation possible, d'ici quelques mois, dans les grandes industries anglo-canadiennes, d'artisans du Royaume-Uni; on remplacerait de la sorte dans maintes grandes usines de Montréal et de l'Ontario la main-d'oeuvre étrangère ou canadienne. Ce genre d'importation porterait en soi des germes d'ennuis sérieux pour les grands patrons qui le favoriseraient; car, aujourd'hui, il y a peu d'artisans aussi accessibles aux doctrines avancées, aux réclamations exagérées que le prolétariat anglais d'où sortiraient les nouveaux venus. D'un côté, pareille immigration pourrait avoir, à la rigueur, des conséquences avantageuses pour certaines classes de nos ouvriers, forcés de retourner sur la terre, si on les chasse des usines et des fabriques, ou encore contraints de se grouper dans l'industrie canadienne-française, au bénéfice de celle-ci; mais, de l'autre, on voit tout de suite quels embarras, à la longue, cette immigration causerait à la grande industrie, punie par où elle aurait péché, et, en fin de compte, à tout le pays, en l'exposant à de nouvelles crises ouvrières, ressemblant, cette fois-là, d'assez près à celles qui ont fait un tort incalculable à l'industrie britannique, depuis quelques années.

Quoi que nous fassions, donc, d'ici le rétablissement assuré d'une paix durable, en Europe, nous devons surtout surveiller plus que jamais le crible par où passent nos immigrés venant d'outre-mer.

Il ne s'agit pas de placer dans nos statuts de nouvelles lois, mais bien d'appliquer rigoureusement celles qu'on a revues et refondues pendant la guerre, d'avoir aux ports de mer où débarquent les nouveaux arrivés des fonctionnaires intelligents et consciencieux pour les trier, les classer et refuser l'entrée du pays à tous ceux qui ne paraissent pas de premier ordre, de diriger les gens admis vers les campagnes où il faut des agriculteurs, de les détourner des villes déjà surpeuplées.

Nous avons mêlé aux matériaux dont nous construisions le Canada, avant la guerre, des éléments disparates, par manque de surveillance et d'expérience, si l'on veut. A l'heure où nous parlons de reconstruire, d'affermir l'édifice, n'allons pas, cette fois, faire derechef oeuvre de maçon malhabile et mêler aux moellons et au mortier indispensables du sable trop léger, du bois trop inflammable, suspect.